

RELATION

DU

VOYAGE FAIT A CANADA

POUR LA PRISE DE POSSESSION

DU FORT DE QUEBEC

PAR LES FRANÇOIS (1).

---

Comme, par les articles du traité de restitution (2), les Anglois estoient obligez de remettre ez mains des François tous les lieux par eux occupés en la Nouvelle-France, la Cadie et Canada, le sieur Emery, de Caen, appellé le général de Caen, partit de France le dix-huictiesme d'avril ensuivant pour aller prendre possession du fort de Quebec qu'ils occupoient. Et d'autant

(1) Extrait du *Mercuré François*.

(2) Ce traité avait été signé à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1632.